LISTE

DES ÉVÊQUES,

DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

*Qui ont signé l'*Exposition *des* principes *sur la* constitution du Clergé; *des autres Ecclésiastiques députés qui y ont adhéré, & des Évêques qui ont envoyé leur adhésion.*

LISTE
DES ÉVÊQUES,
DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

*Qui ont signé l'*Exposition *des* principes *sur la* constitution du Clergé; *des autres Ecclésiastiques députés qui y ont adhéré, & des Evêques qui ont envoyé leur adhésion.*

ÉVÊQUES QUI ONT SIGNÉ.

M. le cardinal de la Rochefoucauld.
M. l'archevêque de Reims.
M. l'archevêque d'Aix.
M. l'archevêque d'Arles.
M. le coadjuteur d'Alby.
M. l'archevêque de Toulouse.
M. l'archevêque de Bourges.
M. l'évêque de Poitiers.
M. l'évêque de Montauban.
M. l'évêque de Condom.
M. l'évêque de Beauvais.
M. l'évêque du Mans.

M. l'évêque de Nîmes.
M. l'évêque de Rodez.
M. l'évêque de Limoges.
M. l'évêque de Montpellier.
M. l'évêque de Perpignan.
M. l'évêque d'Agen.
M. l'évêque de Chartres.
M. l'évêque de Laon.
M. l'évêque de S. Flour.
M. l'évêque de Châlons-sur-Marne.
M. l'évêque d'Oléron.
M. l'évêque de Dijon.
M. l'évêque de Saintes.
M. l'évêque de Coûtances.
M. l'évêque de Luçon.
M. l'évêque de Clermont.
M. l'évêque d'Uzès.
M. l'évêque de Couserans.



CURÉS

ET AUTRES ECCLÉSIASTIQUES

DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Qui ont adhéré à l'exposition des principes sur la constitution du Clergé.

AVIS.

Les soussignés avoient arrêté & signé, le 19 novembre dernier, leur adhésion à l'exposition des principes sur la constitution du clergé, par les évêques députés à l'Assemblée Nationale. Ils en avoient suspendu la publicité, dans la persuasion que cette saine exposition des principes en matière de religion & de discipline ecclésiastique, de la part des évêques, réuniroit tous les esprits; mais dans un ouvrage, auquel ont adhéré 27 députés ecclésiastiques, l'auteur ayant reproché aux évêques de s'être isolés, & de n'avoir pas joint à leurs signatures celles des curés députés qui étoient de leur sentiment, les soussignés, pour repousser une telle inculpation, & rendre hommage à la vérité, se sont déterminés à manifester cette adhésion.

Nous Ecclésiastiques députés à l'Assemblée nationale, adhérons, d'esprit & de cœur,

aux principes contenus dans l'ouvrage ayant pour titre : *Exposition des principes sur la Constitution du Clergé, par les Evêques députés à l'Assemblée nationale*. En conséquence, nous avons signé la présente déclaration, ce 19 novembre 1790.

GUIRANDEZ DE ST-MEZARD, député du clergé d'Auche, archiprêtre de Lavardens.

L'abbé DE MONTESQUIOU.

VANEAU, recteur d'Orgères, deputé du diocèse de Rennes.

L'abbé DE MONTGAZIN, député du Boulonois.

CAUNEILLE, curé de Belvis, député du clergé de Limoux.

LAPORTE, curé de St-Martial-d'Hautefort, député du Périgord.

L'abbé DE CASTELLAS, doyen de l'église de Lyon.

GUYONS, curé de Baziège, député de Castelnaudary.

BANNASSAT, curé de St-Fiel, député de Guéret.

LABROUSSE-BEAUREGARD, député de Saintes.

L'abbé MAURY, député de Picardie.

COUTURIER, curé de Salives, député de la Montagne.

GODEFROY, curé de Nonville, député de Lorraine.

L'abbé DE LA ROCHEFOUCAULD, député de Provins.

PIFFON, curé de Valeyrac-en-Médoc, député de Bordeaux.

LEYMARYE, curé de St-Privat, député du clergé du Quercy.

DELAGE, curé de St-Cristoly.

GROS, curé de St-Nicolas-du-Chardonnet, député de Paris.

MAYET, curé de Rochetaillée, député de Lyon.

DUFRESNE, curé du Mesnil-Durand, député d'Alençon.

DUCASTAING, député d'Armagnac.

LE CLERC, curé de Lacambe, député d'Alençon.

BONNET, curé de Villefort, député de Nismes.

ROUPH DE VARICOUR, député du clergé du bailliage de Gex & curé de Gex.

MATHIAS, curé de l'Eglise-Neuve, député d'Auvergne.

DELFAU, archiprêtre de Daglan, député du Périgord.

AYROLES, curé de Raize-Vigne, député du Quercy.

FOURNETZ, curé de Puymiclan, député d'Agenois.

PRIVAT, curé de Craponne, député du Puy-en-Velay.

MECHEN, curé de Barïns, député de Nantes.

BINOT, prêtre, dèputé de Nantes.

LOUSMEAU-DU-PONT, curé de St. Didier, député de Trévoux.

DESVERNAY, curé de Ville-France-en-Beaujolois, & député de la province.

GALLAND, curé de Charmes, député de Lorraine.

PINNELIERE, curé de St. Martin, Isle de Rhé, député de la Rochelle.

GAGNERES, curé de St. Cyre-les-Vignes, député de Forez.

BRUGES.

MARTIN, curé, député de Beziers.

CHEVREUIL, député de Paris.

BÉRARDIER, ancien syndic de la Faculté de Théologie.

LE FRANÇOIS, curé du Mages.

Villaret, député de Villefranche, en Rouergues.

L'abbé de Ruallem.

Yvernault, député ecclésiastique du Berry.

L'abbé Texier, chanoine de Chartres.

Dupuis, curé d'Ailly-Haut-Clocher, député de Ponthieu.

Le Fébvre, curé de Levilly, député d'Amiens en Picardie.

Thomas, curé de Meymac, député du bas-Limousin.

Le Rouvillois, curé de Carantilly, député de Coûtance.

Rosé, curé d'Émalleville, député de Caux.

Le Tellier, curé de Bonœuil, député de Caen.

Malrieu, curé, député de Ville-Franche de Rouergue.

Rivière, curé de Vic, député de Bigorre.

Périer, curé de St. Pierre d'Estampes.

Chatrian, curé de St. Clément, député du département de la Marthe.

Gueidan, curé, député de Boug-en-Bresse.

Bénoît, curé du St. Esprit, deputé de Nismes.

Grandin, curé d'Ernée, député du Maine.

Thomas, curé de Mormans.

De Laplace, curé de l'Andevoisin, député de Péronne.

De Lalande, curé d'Illiers-l'Évêque, député du clergé du Bailliage d'Évreux.

Villebanois, curé de St. Jean-le-Vieux de la ville de Bourges, député du clergé du Berry.

Girard, doyen, curé de Loris, député du bailliage de Montargis.

Boudart, curé de la Couture, député de l'Artois.

Thirial, docteur de Sorbonne, curé & député de Château-Thierry.

L,abbé Coster.

L'abbé Royer, député d'Arles.

Font, chanoine-curé, député du clergé du pays de Foix.

Colson, curé de Nitting, député de Lorraine.

Cayla, député de Paris.

L'abbé de Chapt-de-Rastignac, député d'Orléans.

Tridon, curé de Rongères, député par le bailliage de Moulins.

Allain, recteur de Notre-Dame de Josselin, député de St. Malo.

GUÉPEN, curé de St. Pierre-des-Corps, député de Tours.

BOTTEX, curé, député de Bourg-en-Bresse.

FAROCHON, curé, député de Crépy.

VERDET, curé de Vintrange, député de Lorraine.

LE PELLETIER, prieur curé de Domfront, député du Maine.

LARENNE, prieur curé de St. Martin, député du Nivernois.

LAGOILLE, député du département de la Marne.

MALARDIC, curé.

BERTEREAU, curé, député du Maine.

L'abbé DE LA BOISSIERE, député de Perpignan.

LE ROULX, député d'Artois.

DAVID, curé de Lormaison, député de Beauvais.

PERETTI, député de Corse.

L'abbé DE LESPINASSE, député du bailliage de St. Pierre le Moustier.

DUCRET, curé de St. André de Tournus.

ROLLIN, curé de Veston.

LUCAS, recteur du Minihy, député de Tréguier.

BARBOTIN, curé de Prouvy, député du Quesnoy.

LANDREAU, curé.

COSTEL, député de Sens.

M. THIBAULT, curé de Metz, a envoyé son adhésion.

M. MELON de Pradoux, député de la vicomté de Paris.

M. HINGAUT, curé d'Andel, député de Lt. Brieux.

M. SIMON, curé de la Boussacq, député de Dol,

M. Loëdon de Keromen, député de Quimper.

La liste des Ecclésiastiques députés à l'Assemblée, adhérans à l'exposition des principes, seroit plus nombreuse; mais plusieurs pour certaines considérations, n'ont pas jugé à propos de rendre leurs signatures publiques.

ÉVÊQUES

Qui ont envoyé leur adhésion.

M. le cardinal de Rohan.

M. le cardinal de Montmorency.

M. l'archevêque de Narbonne.

M. l'archevêque de Tours.

M. l'archevêque de Paris.

M. l'archevêque de Besançon.

M. l'archevêque d'Auch.

Mr. Pellegrin, curé de sommerécourt, député du Bar.
. Rounet, curé de blaringhem, député du départemt. du nord.
. simon, curé du Woël, député du départemt. de la meuse.
. Breuvart, curé de St. pierre de Douai, député du départ. du nord.

M. l'archevêque d'Embrun.
M. l'archevêque de Lyon.
M. l'archevêque de Vienne.
M. l'évêque de Senlis.
M. l'évêque de Troyes.
M. l'évêque de Die.
M. l'évêque de Digne.
M. l'évêque d'Évreux.
M. l'évêque de Gap.
M. l'évêque de Lombès.
M. l'évêque de Boulogne.
M. l'évêque de Langres.
M. l'évêque de Nevers.
M. l'évêque de Lisieux.
M. l'évêque de Rennes.
M. l'évêque de Soissons.
M. l'évêque de Nancy.
M. l'évêque de Valence.
M. l'évêque de Séez.
M. l'évêque d'Auxerre.
M. l'évêque de S. Papoul.
M. l'évêque d'Alais.
M. l'évêque de Blois.
M. l'évêque de Pamiers.
M. l'évêque de Grenoble.
M. l'évêque de Beziers.
M. l'évêque d'Amiens.

M. l'évêque d'Agde.
M. l'évêque d'Acqs.
M. l'évêque du Puy.
M. l'évêque d'Angoulême.
M. l'évêque de Bazas.
M. l'évêque de Mâcon.
M. l'évêque de Saint-Claude.
M. l'évêque de S. Paul-Trois-Châteaux.
M. l'évêque de Périgueux.
M. l'évêque de Dol.
M. l'évêque d'Angers.
M. l'évêque d'Avranches.
M. l'évêque de Carcassonne.
M. l'évêque de Nantes.
M. l'évêque de Châlons-sur-Saône.
M. l'évêque de Sarlat.
M. l'évêque de Castres.
M. l'évêque d'Orange.
M. l'évêque de Cahors.
M. l'évêque de Saint-Diez.
M. l'évêque de Noyon.
M. l'évêque de Maux.
M. l'évêque de Belley.
M. l'évêque d'Aire.
M. l'évêque de Tulle.
M. l'évêque de Mende.

M. l'évêque de Mirepoix.
M. l'évêque de Rieux.
M. l'évêque de Grasse.
M. l'évêque de Marseille.
M. l'évêque de Saint-Brieux.
M. l'évêque de Tarbes.
M. l'évêque de Vabres.
M. l'évêque de la Rochelle.
M. l'évêque de Lescar.
M. l'évêque de Saint-Malo.
M. l'évêque de Rozy.
M. l'évêque de Comminges.
M. l'évêque de Lavaur.
M. l'évêque de Glandève.
M. l'évêque de Tricomie.
M. l'évêque de Bayonne.
M. l'évêque de Saint-Pons.
M. l'évêque de Saint-Omer.
M. l'évêque de Vannes.
M. l'évêque de Sisteron.
M. l'évêque de Pergame.
M. l'évêque de Tréguier.
M. l'évêque de Saint-Pol-de-Léon.
M. l'évêque & prince de Bâle.
M. l'évêque de Verdun.
M. l'évêque de Genève.

666

M. l'évêque de Mariana.

M. l'évêque & prince de Liège.

M. l'évêque de Bayeux.

M. l'évêque de Tournay.

M. l'évêque d'Arras.

M. l'abbé de la Tour, nommé à l'évêché de Moulins.

MM. les administrateurs de l'évêché de Quimper, le siége vacant.

En tout.... 122 Évêques, & 98 Ecclésiastiques députés à l'Assemblée Nationale.

AVIS.

On souscrit à l'adresse ci-dessous pour le Journal de LOUIS XVI *& de son peuple*, ou *le défenseur de l'autel, du trône & de la patrie*, qui paroît trois fois par semaine. Le prix est de 12 livres pour 104 Numéros de 12 pages *in*-12. *franc de port*, par tout le royaume.

A PARIS, chez LAURENS jeune, Libr. Impr. du CLERGÉ DE FRANCE, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.